

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01879 Numéro SIREN : 531 768 620 Nom ou dénomination : MYDL
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/04/2023 sous le numéro de dépôt 2652

2652

Comptes annuels

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

POUR COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

[Signature]

MYDL

29 Rue du Général Leclerc
77370 NANGIS

APE : 4711D -
Siret : 53176862000050

mazars

MAZARS SEM

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
37 Rue RENE CASSIN

51430 BEZANNES

Tél : 03 26 79 75 00

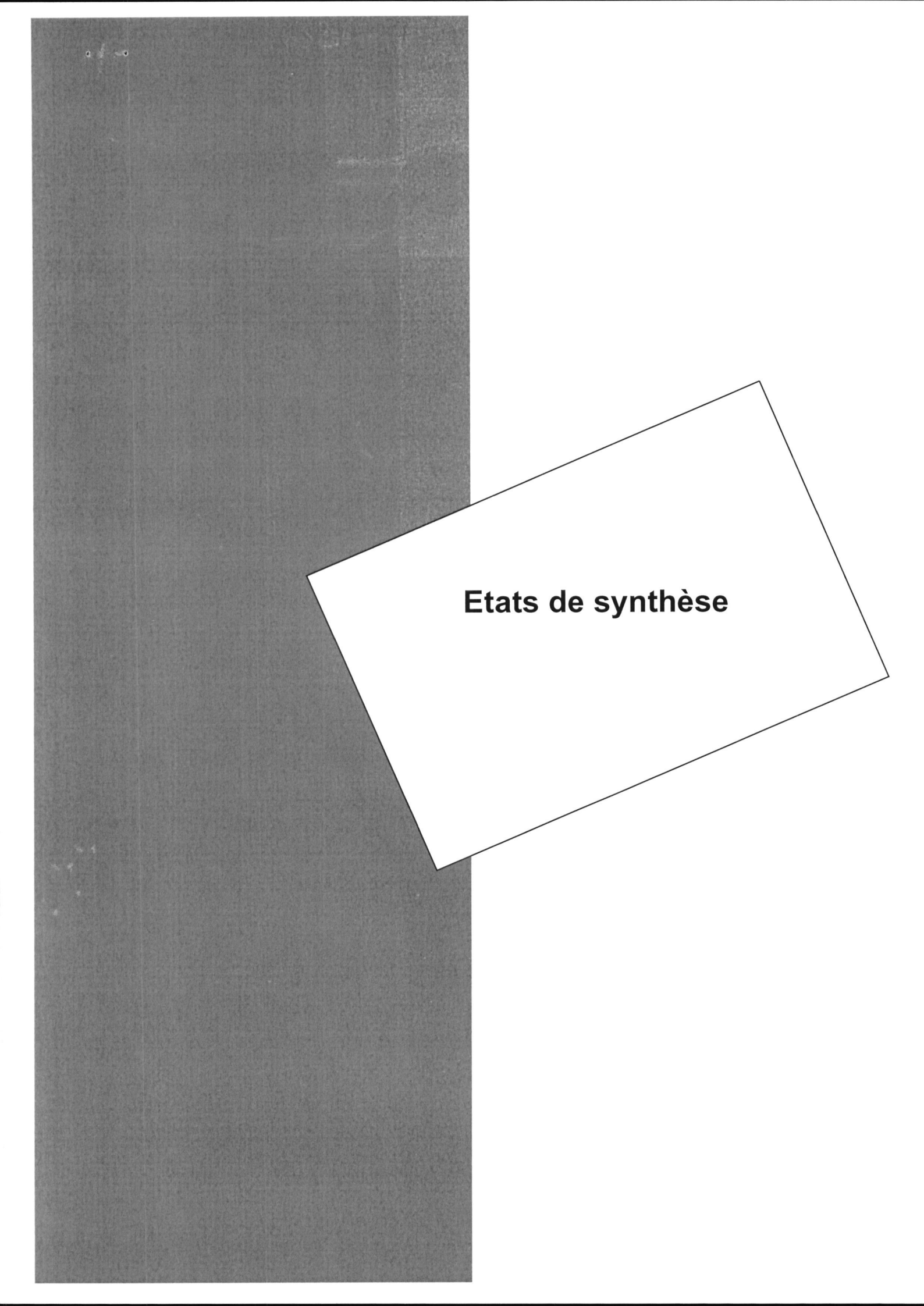
Fax : 03 26 47 75 88

Courriel :

Web :

 Sommaire

Etats de synthèse	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
Règles et méthodes comptables	10
Notes sur le bilan	13
Notes sur le compte de résultat	18



Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2022	Net 30/06/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)	63 800		63 800	63 800
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 800	4 154	12 646	16 613
Autres immobilisations corporelles	55 900	7 654	48 246	46 698
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 390		2 390	8 333
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	138 890	11 808	127 081	135 444
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	67 578		67 578	82 482
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	9 501		9 501	2 707
Autres créances	99 009		99 009	48 943
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	60 644		60 644	126 983
Charges constatées d'avance (3)	2 974		2 974	3 675
TOTAL ACTIF CIRCULANT	239 706		239 706	264 791
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	378 595	11 808	366 787	400 236
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

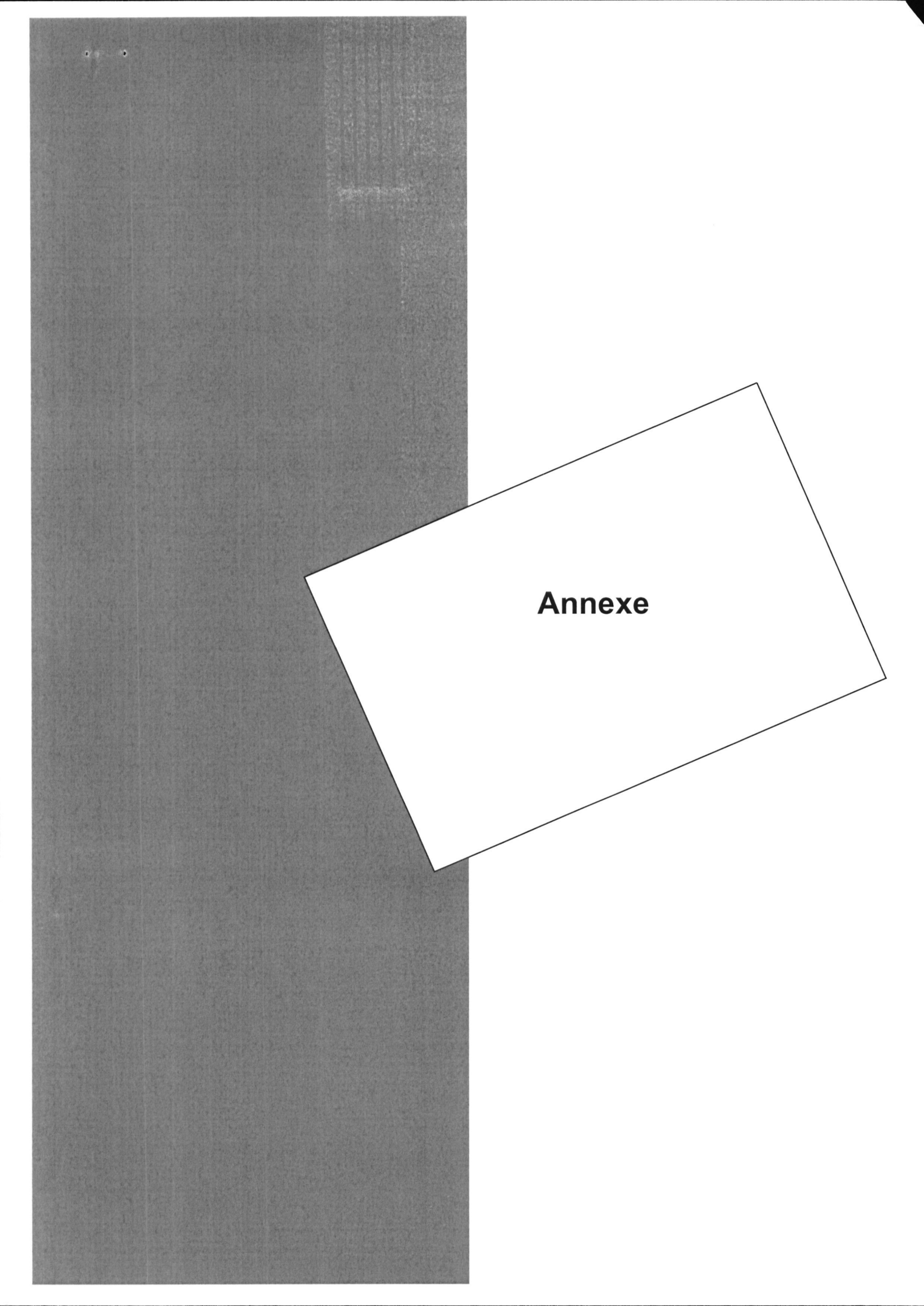
	30/06/2022	30/06/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	41 818	41 818
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	530	530
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 500	1 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	10 106	10 106
Report à nouveau	-11 712	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	13 388	-11 712
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	55 630	42 242
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	81 871	94 349
Emprunts et dettes financières diverses (3)	7 630	15 304
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	143 255	145 191
Dettes fiscales et sociales	78 401	79 976
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		23 173
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	311 157	357 993
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	366 787	400 236
(1) Dont à plus d'un an (a)	67 678	94 000
(1) Dont à moins d'un an (a)	243 479	263 993
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	980	349
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/06/2022	30/06/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	1 421 350	359 207
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	10 571	
Chiffre d'affaires net	1 431 921	359 207
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	254	112
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 432 175	359 318
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	1 034 864	320 543
Variations de stock	14 904	-61 255
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	152 263	55 689
Impôts, taxes et versements assimilés	8 875	4 017
Salaires et traitements	200 618	67 400
Charges sociales	40 742	14 490
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	11 320	489
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1 877	373
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 465 462	401 746
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-33 287	-42 428
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 942	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	2 942	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-2 942	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-36 229	-42 428

Compte de résultat (suite)

	30/06/2022	30/06/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	52 867	31 698
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	52 867	31 698
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 846	982
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	2 846	982
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	50 022	30 716
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	405	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	1 485 042	391 016
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 471 655	402 728
BENEFICE OU PERTE	13 388	-11 712
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : MYDL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 366 787 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 13 388 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2022.

Règles générales

Les comptes annuels au 30/06/2022 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	63 800			63 800
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	63 800			63 800
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 800			16 800
- Installations générales, agencements aménagements divers	43 500	8 900		52 400
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 500			3 500
- Biens reçus par legs/donations destinés à être cédés				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	63 800	8 900		72 700
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	8 333	56	6 000	2 390
Immobilisations financières	8 333	56	6 000	2 390
ACTIF IMMOBILISE	135 933	8 956	6 000	138 890

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2022
Éléments achetés	63 800
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	63 800

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	187	3 967		4 154
- Installations générales, agencements aménagements divers	249	6 240		6 489
- Matériel de transport	53	1 113		1 166
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	489	11 320		11 808
ACTIF IMMOBILISE	489	11 320		11 808

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 113 873 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	2 390		2 390
Autres	2 390		2 390
Créances de l'actif circulant :	111 484	111 484	
Créances Clients et Comptes rattachés	9 501	9 501	
Autres	99 009	99 009	
Charges constatées d'avance	2 974	2 974	
Total	113 873	111 484	2 390

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURE A ETABLIR	532
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	328
Total	861

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	19 657
AGIOS A PAYER	697
DETTES PR POUR CONGES A PAYER	2 078
CONGES PAYES NANGIS	12 579
CHARGES SOCIALES S/PROV.CONGES	581
CHARGES SOCIALES PROV CP NANGIS	1 659
CFE	2 828
CVAE	130
TAXE FONCIERE	5 560
TAXE D APPRENTISSAGE	74
FORMATION CONTINUE	296
Total	46 140

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 974		
Total	2 974		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	1 421 350		1 421 350
Produits des activités annexes	10 571		10 571
TOTAL	1 431 921		1 431 921

MYDL
Société à responsabilité limitée au capital de 41 818 euros
Siège social : 29 avenue du Général Leclerc
77370 NANGIS
531 768 620 RCS MELUN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 DECEMBRE 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à 13 387,67 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	13 387,67 euros
Absorption des pertes antérieures	11 711,82 euros

Solde	1 675,85 euros

A la réserve légale qui s'élève ainsi à 3 175,85 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 décembre 2022

Cette résolution est adoptée.

Certifié conforme
La Gérance

